

LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS VITI-VINICOLES

Sous la direction de Abdelkhaleq BERRAMDANE, Professeur Émérite de l'Université de Tours Alexandre DEROCHE, Professeur à l'Université de Tours Fabienne LABELLE, Maître de conférences à l'Université de Tours





















LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS VITI-VINICOLES

vendredi 15 novembre 2019

8h30 * Accueil des participants

9h00-9h20 → Allocutions d'ouverture Vice-Président de l'Université de Tours Ilien BOURDOISEAU, Doyen de la Faculté de Droit, Économie & Sciences Socia

Julien BOURDOISEAU, Doyen de la Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales de Tours François FOURMENT, Co-Directeur de l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (EA 7496)

Séance de la matinée

La transmission de l'exploitation viticole et ses enjeux privés sous la présidence de Christine LEBEL, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Franche-Comté

9h20-9h40 * Droit viticole et transmission de l'exploitation (autorisations de plantation, signes de qualité et d'origine…)

Ronan RAFFRAY. Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux

9h45-10h05 * Organisation juridique et transmission des exploitations viticoles en région Centre-Val-de-Loire : retours d'enquête Alexandre DEROCHE, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Tours et Fabienne LABELLE, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Tours

10h10-10h30 * Les formes juridiques de l'exploitation face à l'enjeu de transmission Hubert BOSSE-PLATIÈRE, Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne

10h30/10h45 * Pause

10h45/11h05 * La transmission des contrats de l'exploitation viticole Raphaëlle-Jeanne AUBIN-BROUTÉ, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Poitiers

11h10-12h30 * Table ronde et discussion sur les aspects privés et personnels de la transmission des exploitations viticoles en région Centre-Val-de-Loire sous la présidence de Frédéric ROCHETEAU, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Me Séverine TAPHINAUD, Notaire à Saint-Aignan, Me Marie MANDEVILLE, Avocate à Bourges et Présidente de l'AFDR Centre-Val-de-Loire, Samuel BRENNETOT, Responsable «marché agricole» Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, Xavier AURIAULT, Expert-comptable à Saint-Avertin



LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS VITT-VINICOLES

vendredi 15 novembre 2019

Séance de l'après-midi

La transmission de l'exploitation viticole face aux contraintes publiques sous la présidence de Abdelkhaleq BERRAMDANE, Professeur émérite de l'Université de Tours

14h00-14h20 * Les aspects fiscaux de la transmission de l'exploitation viticole Sabrina LE NORMAND, Maître de conférences en droit privé à l'Université d'Orléans

14h25-14h45 * La transmission des exploitations viticoles face à la SAFER et à l'administration

François ROBBE, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lyon III, Avocat et Président de l'AFDR

14h50-15h10 * Les enjeux environnementaux lors de la transmission de l'exploitation viticole Michel PECH, Ingénieur à l'INRA Agrocampus Ouest

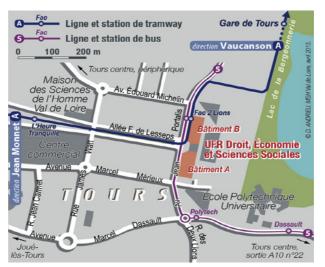
15h10-15h30 * Pause

15h30-16h50 * Table ronde et discussion sur les aspects publics et collectifs de la transmission des exploitations viticoles en région Centre-Val-de-Loire sous la présidence de Samuel CREVEL, Maître de conférences associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Avocat associé à Paris

Yannick TURPIN, Conseiller foncier à la SAFER du Centre, Luc TESSIER, Responsable de l'Unité «Orientations agricoles» à la Direction départementale du territoire d'Indre-et-Loire Jean-Christophe MANDARD, Membre de la Chambre départementale d'agriculture de Loir-et-Cher,

Dominique GIRAULT, Viticulteur et ancien président de la FAV 41





Plan d'accès

Renseignements

Véronique PICARD Ingénieur d'études Responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais veronique.picard@univ-tours.fr 02 47 36 11 70

Inscription

Inscription obligatoire auprès de <u>irji.secretariat@univ-tours.fr</u>

Date limite d'inscription : 8 novembre inclus

6 heures de formation reconnues pour les avocats et les notaires

Frais de participation au déjeuner 40 €
Règlement par virement ou chèque à l'ordre de
«l'agent comptable de l'Université de Tours» à envoyer à :
Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales de Tours
IRJI François-Rabelais (EA-7496)
À l'attention de Claire GAUMÉ
Bâtiment D - Bureau 117

50 avenue Jean Portalis - BP 0607 37206 Tours Cedex 3

Inscription gratuite (hors frais d'inscription optionnelle au déjeuner) obligatoire jusqu'au 8 novembre sur https://framadate.org/colloque15novembre2019

